

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015 JUNIOR



Organisateur

N° d'épreuve FFM **797**
 Moto-Club **MOTO CLUB HAUT-SAONNOIS**
 N° d'affiliation **0426**
 Date **16 & 17 Mai 2015**
 Lieu **Frotey-les-Vesoul (70)**
 Organisateur technique ... **GOUX Christian**
 Adresse **13, rue de Dampvalley 70000 Colombe-les-vesoul**
 E-mail **christian.goux0386@orange.fr**
 Téléphone **03.84.76.72.06 / 06.84.69.41.12**

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	RAMEL Alain	Licence : 020347
Président du Jury (Délégué FFM)	MASINI Claude	Licence : 016805
Membre du Jury.....	CHAGROT Jean-Pierre	Licence : 006199
Membre du Jury.....	CRAMPONNE Pierre	Licence : 007509
Commissaire technique responsable	FRIQUET Joel	Licence : 010706
Responsable du chronométrage	SEGOUIN Eliane	Licence : 022141
Responsable du parc coureur	BRISEBARD Raphael	Licence : 005213

Article 3 Catégories & Engagements

➔ Junior

Age..... De 13 ans à 17 ans
 Licences..... NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
 Cylindrée..... 125cc 2T
 Plaques..... Numéro blanc sur fond noir

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 18 ans au cours de l'année (né au plus tard en 1998).

👉 Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 90 Euros augmentée des primes par manche ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	110 €	6 ^{ème}	60 €	11 ^{ème}	27 €	16 ^{ème}	15 €
2 ^{ème}	100 €	7 ^{ème}	50 €	12 ^{ème}	25 €	17 ^{ème}	12 €
3 ^{ème}	90 €	8 ^{ème}	42 €	13 ^{ème}	23 €	18 ^{ème}	10 €
4 ^{ème}	80 €	9 ^{ème}	36 €	14 ^{ème}	20 €	19 ^{ème}	7 €
5 ^{ème}	70 €	10 ^{ème}	30 €	15 ^{ème}	18 €	20 ^{ème}	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe, autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical **Docteur VARENNES**

Nombre de secouristes **12**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **CHI de Vesoul**

Temps de trajet (en min) **10 mn**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **Circuit du "Sabot"**

Adresse **Route de l'Aérodrome**

70000 Frotey-les-Vesoul

GPS – Latitude (Nord) **47°38'13"**

GPS – Longitude (Est) **6°12'01"**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1733 m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ **90 m**

Nombre de OCP* **22**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **50**

En manche : **42**

Rappel :
l'attestation
d'assurance, les
horaires
prévisionnels, le
plan d'accès et le
plan du site doivent
être annexés au
règlement

Visa du Moto-Club

Date : **20/04/2015**

MOTO CLUB Ht-SAÔNOIS

53, rue Jean Jaurès

B.P 30013

70001 VESOUL CEDEX

Visa de la Ligue

Date : **20/04/2015**

LIGUE MOTOCYCLISTE F/C

9, Avenue Aristide Briand

BP 90183 - 39102 DOLE CEDEX

Visa de la FFM

Date :

Numéro :



MOTO CLUB HAUT-SAÔNOIS

Maison des Associations

53 rue Jean Jaurès • BP 30013

70001 VESOUL Cedex

Tél. 03 84 76 72 06

E-Mail : mchs@s-pace-r.com

Site internet : www.motoclubhautsaonois-vesoul.fr



HORAIRES PREVISIONNELS MOTOCROSS 16-17/05/2015

SAMEDI 16 MAI 2015

09 h 30 – 13 h 00	Chpt. Junior Contrôle Administratif	
09 h 30 – 14 h 30	Chpt. Junior Contrôle Technique	
13 h 30 – 20 h 00	Contrôle Administratif et Technique Minivert, Trophée KTM et Open National MX1/MX2	
15 h 00 - 15 h 20	Chpt. Junior – Essais Libres et Chrono Groupe A	20'
15 h 20 – 15 h 25	Chpt. Junior – Tests de départ Groupe A	5'
15 h 30 – 15 h 50	Chpt. Junior – Essais Libres et Chrono Groupe B	20'
15 h 50 – 15 h 55	Chpt. Junior – Tests de départ Groupe B	5'
16 h 15	Course Qualificative / Entrée en Grille Groupe A	15' + 2 T
16 h 45	Course Qualificative / Entrée en Grille Groupe B	15' + 2 T
17 h 15 – 17 h 30	Essais Libres Trophée KTM	15'
17 h 35 – 17 h 50	Essais Libres Open National MX1/MX2	15'
18 h 00	Chpt. Junior Repêchage Chrono	15'



MOTO CLUB HAUT-SAÔNOIS

Maison des Associations

53 rue Jean Jaurès • BP 30013

70001 VESOUL Cedex

Tél. 03 84 76 72 06

E-Mail : mchs@s-pace-r.com

Site internet : www.motoclubhautsaonois-vesoul.fr



DIMANCHE 17 MAI 2015

8 h 10 – 8 h 25	Essais libres Trophée KTM	15'
8 h 30 – 8 h 50	Essais libres et Chrono Open	20'
8 h 50 – 8 h 55	Tests de départ	5'
9 h 00 – 9 h 15	Essais libres MINIVERT	15'
9 h 25 – 9 h 45	Essais Chrono Trophée KTM	15'
10 h 00 – 10 h 20	Essais libres Chpt. France Junior	20'
10 h 30 – 10 h 40	Essais Chrono MINIVERT	10'
10 h 40 – 10 h 45	Tests de départ	5'
11 h 00 – 11 h 20	Trophée KTM 1ère Manche	15' + 1 T
11 h 25 – 11 h 50	National Open 1ère Manche	20' + 1 T

Pause

13 h 20 – 13 h 30	H-10 Tour de reconnaissance MINIVERT	
13 h 30	MINIVERT 1ère Manche	15' + 1 T
14 h 00 – 14 h 10	H-10 Tour de reconnaissance JUNIOR	
14 h 10	Chpt. France Junior 1ère Manche	25' + 2 T
14 h 50 - 15 h 10	Trophée KTM 2ème Manche	15' + 1 T
15 h 30 – 15 h 40	H-10 Tour de reconnaissance MINIVERT	
15 h 40	MINIVERT 2ème Manche	15' + 1 T
	Remise des Prix	
16 h 10 – 16 h 20	H-10 Tour de reconnaissance JUNIOR	
16 h 20	Chpt. France Junior 2ème Manche	25' + 2 T
	Remise des Prix	
17 h 10 - 17 h 30	Trophée KTM 3ème Manche	15' + 1 T
17 h 35 - 18 h 00	National Open 2ème Manche	20' + 1 T
T 18 h 15	Remise des Prix	